

Organisation du système de santé français et gestion de crise sanitaire

Post-doctorante

Anne MOYAL



Docteure en sociologie
Post-doctorante affiliée au Centre de Sociologie des Organisations (CSO) et au LIEPP.

Parcours académique :

- Thèse de Sociologie, IEP de Paris (2021)
- Master 2, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (2012)
- Master 2, Sciences Po Paris, Collège & École de la communication (2011)

Expériences professionnelles :

- 2012-2015 : Consultante spécialisée dans l'organisation du système de santé, cabinet Acsantis
- 2011-2012 : Consultante junior en politiques publiques, cabinet Dual-Conseil

Publications :

- Moyal Anne (2020), L'exercice pluriprofessionnel en MSP : une division du travail sous contrôle médical, *Revue française des affaires sociales*, 1, 103-123.
- Moyal Anne (2019), Rationalisation des pratiques professionnelles en maisons de santé pluriprofessionnelles : le paradoxe d'un exercice libéral sous contraintes, *Revue française de science politique*, 69(5), 821-843.
- Moyal Anne, Bergeron Henri (2019), *Quel avenir pour l'organisation des soins primaires en France ?*, Presses de Sciences Po (en ligne).

Les travaux d'Anne Moyal portent sur le système de santé français, à la fois sur son organisation – fruit de logiques politiques, institutionnelles et professionnelles ancrées dans le temps long – et sur les effets récents et actuels de la crise sanitaire du Covid-19.

Organisation des soins et rationalisation des pratiques professionnelles dans le secteur ambulatoire libéral

Anne a soutenu une thèse en 2021 s'intitulant « *Une liberté sous contraintes ? Rationalisation des pratiques des professionnels libéraux de soins primaires en Maisons de Santé Pluriprofessionnelles en France* » (sous la direction d'Henri Bergeron, directeur de recherche CNRS).

Cette thèse étudie les effets d'un **nouvel instrument incitatif et contractuel** d'organisation du secteur ambulatoire libéral, les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP). Introduites par la loi HPST de 2009, ces organisations qui regroupent des professionnels libéraux médicaux et paramédicaux, sont présentées par l'État et une part croissante de professionnels libéraux comme une des principales réponses au **problème des « déserts médicaux »** en France, car elles permettent d'attirer de jeunes médecins généralistes sur des territoires sous-dotés et de faciliter les transferts de tâches vers d'autres professionnels.

Cette thèse montre que si l'instrument MSP participe d'un **mouvement général d'encadrement et de rationalisation des pratiques professionnelles**, il est **approprié et décliné localement par les professionnels de santé** – au premier rang desquels les médecins généralistes. À travers une analyse sociologique qualitative aux niveaux national et local, dans 6 MSP, la thèse démontre que **les professionnels de santé libéraux parviennent à maintenir leur autonomie en s'appropriant les nouvelles procédures de rationalisation**, non seulement pour en limiter la contrainte mais aussi pour en faire une nouvelle ressource permettant de faire évoluer les pratiques. Elle analyse par ailleurs que le contexte organisationnel crée des **situations de coopération inédites** entre professionnels médicaux et paramédicaux qui s'accompagnent d'une **reconfiguration des territoires professionnels dans les organisations**.



CrisOrg : Organisations en crise et Covid-19



Contexte : Dans le cadre de l'appel à projets recherche-action sur le Covid-19 de l'ANR, le projet CrisOrg propose d'étudier, aux échelons national et local, les effets de la crises sanitaire sur différentes organisations qui participent à la prise en charge et au suivi des patients Covid, au suivi des patients non-Covid et à la prévention et la protection de la population plus largement.

Cette recherche est portée par Olivier Borraz (directeur de recherche CNRS) et regroupe 12 chercheurs du CSO, du LATTIS, de l'IRDES, du laboratoire Triangle et de l'Université de Strasbourg, dont deux post-doctorantes (Servane Gueben-Veniere et Anne Moyal).

Méthodologie : Enquête qualitative par entretiens semi-directifs et analyse documentaire auprès de trois ensembles d'organisations (1/ gouvernement et administrations centrales, 2/ institutions régionales et locales, 3/ acteurs de terrain) ; analyse du réseau d'acteurs impliqués dans la gestion de crise.

Avancement : L'enquête a démarré en mars 2021 et s'étendra sur 12 mois. Les premiers résultats seront partagés ultérieurement.